

XVI assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **14 (1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Juin 1934

Paris-I^{er} Quatorzième Année. — N° 6

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

	Pages
XVI ^e Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France	93
Compte rendu de l'Allocution de M. DUNANT	95
M. Auguste DUPLAN, « Membre d'Honneur » de la Chambre de Commerce Suisse en France	96
Rapport du Conseil d'Administration	97
Rapport du Trésorier	101
Rapport des Commissaires aux comptes	101

Rapport de la Section de Lyon	102
Rapport de la Section de Marseille	103

DEUXIÈME PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Le Commerce Extérieur de la France en 1933	106
Compte rendu de la Conférence de M. BOLLIER	107
Chiffres, faits et nouvelles	108
Baromètres des affaires	109
Renseignements utiles à qui voyage	111

PREMIÈRE PARTIE

XVI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Chambre de Commerce Suisse en France

Les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France se sont réunis, le 6 juin 1934, au siège de cette Compagnie, 16, avenue de l'Opéra, à Paris, pour y tenir leur 16^e Assemblée Générale. Sur un effectif de 931 adhérents, 105 étaient présents ou représentés à cette réunion, présidée par M. Dunant, ministre de Suisse en France, président d'honneur, et M. Ferdinand Dobler, président en exercice.

Après adoption du procès-verbal de la 15^e Assemblée Générale du 16 mai 1933, M. Dobler donna lecture du rapport présenté par le Conseil d'administration sur l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France pendant l'exercice 1933; nous attachons une grande valeur à la publication dans le présent numéro de notre Revue de ce rapport qui souligne « la nécessité — tant par égard pour ceux qui soutiennent avec fidélité et désintéressement les efforts de cette institution, que vis-à-vis des industriels et commerçants dont l'adhésion à la Chambre de Commerce Suisse en France est sollicitée — de faire un compte exact des services que rend cette Compagnie ». C'est

dans le même but que nous publions également les rapports d'activité des Sections de la Chambre de Commerce Suisse en France à Lyon et Marseille.

En l'absence de M. Raoul La Roche, le rapport du Trésorier fut lu par le Secrétaire général; M. Edouard de Rham voulut bien donner également lecture du rapport des Commissaires aux Comptes. L'assemblée fut unanime à adopter ces différents rapports.

M. Jacques de Pury, ancien Secrétaire Général et membre du Conseil d'Administration, rapporta ensuite en sa qualité de Président de la Commission instituée à cet effet, sur la révision des statuts, proposée au vote de l'Assemblée; ce projet de révision ayant été adopté à l'unanimité, il vient d'être procédé à une réimpression des statuts; un exemplaire de la nouvelle édition a été adressé à chaque membre de la Chambre de Commerce Suisse en France, dont le Secrétariat Général tient également des exemplaires à la disposition de toute personne qui lui en ferait la demande.

L'Assemblée renouvela ensuite pour une période

ASSURANCES - - - de - - - toute nature

AVANT de CONTRACTER une ASSURANCE
DEMANDER

Conseils et tous Renseignements gratuits à

Louis MARMET

ASSUREUR-CONSEIL

Agréé près toutes les Compagnies Françaises, Suisses
et Etrangères

52, Rue de la Tour-d'Auvergne, PARIS (IX^e)

Téléphone :
TRUDAINE 54-73

R. C.
Seine N° 142-728

Vie, Rentes viagères, Dotations, Retraites, Détournements,
Vols, Incendies, Explosions, Chômages, Accidents
Autos et Chauffeurs, Chevaux et Voitures, Individuelles,
Domestiques, Collectives, Ouvrières (Lois de 1898-1906),
Bris des glaces, Aviation, Responsabilité civile
des Commerçants, Industriels, Particuliers, etc.
Dégâts des Eaux, Mortalité des Animaux
et Risques de toute nature.

**ASSURANCE DES RISQUES DE GUERRES
CIVILE ET ÉTRANGÈRE**

Vérification et Rectification de toute Police en cours
Conseils sur toute question d'Assurances ainsi que :

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Expertises et Règlements des Sinistres

EN FIN DE SEMAINE...



UTILISEZ LES BILLETS
SPÉCIAUX POUR LES
STATIONS BALNÉAIRES
ET THERMALES DU
RÉSEAU DE L'ÉTAT
VALABLES DU VENDREDI
OU DU SAMEDI AU
LUNDI MINUIT
JUSQU'AU 31 OCTOBRE
(SAUF AUX GRANDES FÊTES)

DE RÉDUCTION

RENSEIGNEMENTS DANS LES GARES DU

RÉSEAU DE L'ÉTAT

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

AGENCE EN DOUANE — GROUPAGES
FORAITS POUR TOUS PAYS

ETABLISSEMENTS

PAUL CAPIT & C^{ie}

Siège social et magasins :

St-LOUIS (Haut-Rhin) France

TÉLÉPHONE : 79 et 254

Adresse Télégraphique : **CAPIT**

Chèque postal : **Strasbourg 26-04**

Chèque postal : **Bâle V. 12.040**

Reg. du Commerce : Mulhouse B. 14-74

SUCCURSALES

Strasbourg, rue du Maire-Kuss, 2 - Tél. : 64-29 — Bâle 13
(Suisse) -- **Ecouvies** (Meuse) - Tél. : 2 -- **Lamorteau** (Bel-
gique) -- **Apach** (Moselle) - Téléphone : **Sierck n° 87** --
Palmrain (Boden) -- **Kehl**, case postale 75.

AGENCES

Thionville (Moselle) -- **Buchs Saint-Gallen** (Suisse) -- **Delle**
(Territ. de Belfort) -- **Civet** (Ardennes) -- **Jeumont** (Nord)
-- **Blanc-Misseron** (Nord) -- **Wintersdorf** (Baden) --
Neuenburg (Baden) -- **Brisach** (Baden)

Toute correspondance concernant les Agences est à m'adresser
à **Saint-Louis** (Haut-Rhin).

Correspondants à **Dunkerque**, **Anvers**, et tous grands centres.

L'ANNUAIRE INDUSTRIEL

RÉPERTOIRE DE LA
PRODUCTION FRANÇAISE

Administration et Services Techniques

26, Rue Geoffroy-Lasnier - PARIS-IV^e

-- Téléphone : Archives 49-60 --

DOCUMENTATION UNIQUE

SUR LA

PRODUCTION FRANÇAISE

NOTICES DÉTAILLÉES

SUR LES

INDUSTRIELS FRANÇAIS

TITRES TRADUITS EN CINQ LANGUES

2 volumes : 150 francs

INDISPENSABLE

POUR BIEN ACHETER ET BIEN VENDRE

de six ans des mandats d'administrateur de MM. Brack, Courvoisier, Maret, Monvert et Muller. Elle ratifia également la nomination, comme nouveaux administrateurs, de MM. Ernest Wetter, Président de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Edouard de Rham, Agent de Manufactures, ancien Commissaire aux Comptes, et Hermann Ritz, Fondé de Pouvoirs de la Compagnie Suisse de Réassurances. M. Rodolphe Iselin fut nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de M. de Rham; il secondera M. Marcel, qui, pour raison de santé, a dû décliner le poste d'administrateur qui lui avait été offert en même temps qu'à M. de Rham. Enfin, avec une solennité toute particulière, l'Assemblée décerna le titre de « membre d'honneur » à M. Auguste Duplan, Administrateur et ancien Vice-Président, qui prit une grande part à la création de cette Compagnie en 1918; nous avons tenu à reproduire plus loin les paroles qui furent prononcées à cette occasion par le Président de l'Assemblée et qui retracent les principales étapes de la carrière de M. Duplan. L'ordre du jour de la 16^e Assemblée Générale étant épuisé, M. Dunant, Ministre de Suisse en France, voulut bien prononcer une allocution très

applaudie sur les améliorations apportées depuis peu au statut des échanges franco-suisse; nos lecteurs en trouveront ci-après un compte rendu.

Cette Assemblée fut suivie d'un dîner de plus de cent couverts à l'Hôtel Saint-Petersbourg, à l'issue duquel M. Alfred Bollier, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, fit une causerie des plus spirituelles sur l'origine des fameux fromages de « Gruyère » et d'« Emmental » dont l'importation en France souleva quelques difficultés lors des récentes négociations commerciales entre Paris et Berne. Nous publions plus loin un résumé de la conférence de M. Bollier en attendant de pouvoir la publier « in extenso » dans un prochain numéro de notre Revue, consacré à cette question des fromages suisses importés en France, qui paraît être de nouveau à l'ordre du jour. La projection d'un film sonore sur la fabrication de ces fromages termina ces agapes franco-suisse.

Nous attirons très spécialement l'attention de nos lecteurs sur la lettre que leur adresse la Chambre de Commerce Suisse en France, en date du 23 juin 1934.

COMPTE RENDU

de l'Allocution prononcée par M. DUNANT,
Ministre de Suisse en France

M. DUNANT, Ministre de Suisse en France, est Président d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France. Il ne l'oublie point et veut bien prendre un intérêt tout particulier à l'activité déployée par notre association. Il a profité de la 16^e Assemblée Générale tenue par les membres de cette Compagnie pour rendre hommage au travail accompli et pour remercier ceux qui dirigent les destinées de cette Institution.

Il a ensuite passé en revue les principales questions intéressant les relations économiques de la France et de la Suisse :

La convention de commerce franco-suisse, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier et qui déploiera ses effets en tous cas jusqu'au 30 septembre prochain, donne satisfaction, d'une manière générale, aux légitimes ambitions de la Suisse; il fallait s'assurer que l'exportation suisse vers la France ne serait pas davantage l'objet de mesures pouvant lui porter préjudice. Ces mesures ont malheureusement atteint — au cours des années dernières — à peu près tout le monde et il était bien difficile de faire valoir les intérêts suisses vis-à-vis d'une concurrence extrêmement forte.

M. le Ministre de Suisse a rappelé dans quelles conditions les négociateurs suisses — dont il ne faisait pas partie — ont réalisé cette tâche à la satisfaction du pays qu'ils représentaient, le travail qu'ils ont fourni et la méthode qu'ils ont choisie pour donner toujours à l'interlocuteur le sentiment d'une parfaite bonne foi; c'est en disant la vérité qu'on arrive au but; on a trop menti naguère et c'est pour cela que le monde se trouve aujourd'hui dans une situation très difficile.

Faisant allusion au discours prononcé récemment par son ancien collègue, M. Hans Sulzer, autrefois Ministre de Suisse à Washington — à l'occasion de l'Assemblée générale de ses Etablissements — M. Dunant a constaté avec satisfaction, que dans son allocution pleine d'intelligence, M. Sulzer estime que l'on est vraiment « tout en bas » et qu'il y a des pronostics qui permettent d'espérer que l'on va remonter quelques échelons. Cè propos est un grand réconfort et il ne faut jamais désespérer de rien.

Au mois de décembre 1918, quelques semaines après l'armistice, M. Pichon, alors Ministre des Affaires étrangères, fit venir dans son cabinet M. Dunant, déjà Ministre de Suisse en France et